

*Questions orales*

tient pas à des Canadiens. Il s'agit déjà d'une société américaine. Elle a été vendue. Si j'ai bien compris, je crois que le député a mentionné que nous essayons de vendre des intérêts canadiens. Il ne s'agit pas d'intérêts canadiens de toute façon.

Je veux aussi dire qu'aucun gestionnaire responsable ne donnerait ce genre de garantie avant d'avoir tout d'abord examiné le plan d'exploitation de l'entreprise. Ce que celle-ci entend faire dans les mois ou années à venir. L'entreprise a déjà indiqué qu'elle pourrait investir un milliard de dollars dans la nouvelle société. Je pense qu'il s'agit là d'une façon raisonnable de procéder.

Je suis certain que mon collègue, s'il veut être objectif, conviendra qu'il serait préférable qu'on confie le dossier à Investissement Canada, qui fera comme elle l'a fait. . . Vous avez quelque chose contre les Italiens?

**Des voix:** Oh, Oh!

**Des voix:** Bravo!

**M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et je lui demanderais de faire bien attention.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. McCurdy:** Le ministre a déclaré qu'il n'approuvera pas la vente de la société de Havilland à un consortium si elle se révèle nuisible. Mais voilà que le consortium a déjà annoncé qu'il songe à remplacer le nouvel avion de 100 places de la société de Havilland par son propre appareil et à ne confier à de Havilland que certains travaux de recherche et de développement ainsi que l'assemblage de certaines pièces, ce qui éliminerait jusqu'à 3 000 emplois directs à Toronto et environ 20 000 emplois indirects, surtout au Québec.

Cela lui paraît-il nuisible? Acceptable? A-t-il l'intention de réagir?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, hier, j'ai répondu à la même question que me pose aujourd'hui le député.

L'entente n'a pas encore été soumise à Investissement Canada. Cela sera fait en temps et lieu. Investissement Canada étudiera alors les ententes conclues avec des sociétés de haute technologie, les nombreuses exigences de ces accords et les divers aspects de la question, avant de déterminer si l'offre est acceptable.

Mon collègue se souvient sans doute d'une entente que le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario avait promis de rejeter au cours de la dernière campagne électorale. Il s'agissait d'une entente visant la Consu-

mers' Gas Company. Une fois au pouvoir, M. Rae a approuvé l'entente parce qu'elle était intéressante.

Nous devrions, je crois, adopter la même attitude envers la société de Havilland et ne pas oublier qu'Investissement Canada fait de l'excellent travail. Je suis fier de le dire, cet organisme fait et continuera de faire de l'excellent travail.

**M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire):** Monsieur le Président, pour la plupart d'entre nous, les preuves sont claires. Investissement Canada n'a absolument rien accompli.

Il paraît que le consortium aurait demandé des subventions allant de 500 millions à un milliard de dollars, réparties sur dix ans, pour financer la recherche relative essentiellement à la conception du nouvel avion de 100 places qu'il veut produire pour remplacer la nouvelle série 400 de Dash-8. Soit dit en passant, l'appareil sera assemblé en Allemagne et les autres étapes de production se feraient ailleurs, dans quatre ou cinq pays différents.

La question que je pose au ministre est simple. Ne serait-il pas plus logique d'utiliser ces fonds pour acquérir suffisamment d'actions préférentielles afin de s'assurer que la recherche et le développement se feront au Canada, mais aussi que la nouvelle série 400 sera fabriquée et assemblée chez nous et que nos travailleurs et tout le pays pourront profiter des avantages que procure la construction d'au moins un avion au Canada?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, comme c'est l'habitude dans son parti, le député anticipe toutes les décisions.

Mais vous savez ce que cela peut provoquer. Comme je l'ai dit hier, notre gouvernement et Investissement Canada étudieront toute demande que présentera cette société et toute autre demande concernant la vente de la société de Havilland. Investissement Canada a déjà étudié deux demandes et il pourrait le faire de nouveau.

Je prie mon collègue de se montrer raisonnable pour une fois et d'attendre de voir comment nous procéderons. Il s'apercevra que nous nous en sortirons très bien, comme d'habitude.

\* \* \*

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Comme il le sait, le ministre du Commerce extérieur recueille depuis plus de quatre ans des données sur le protocole d'entente concernant le bois d'oeuvre.